

# Programme de réduction des primes pour étudiants

## Police Rétablissement d'une maladie grave

À l'intention des conseillers uniquement

### Points saillants du Programme de réduction des primes pour étudiants de RBC Assurances®

- Dispense du paiement des primes pouvant aller jusqu'à cinq mois
- Offre spéciale d'assurance frais généraux professionnels pour étudiants
- Police Rétablissement d'une maladie grave®
- Comprend les meilleures écoles de MBA au Canada
- Formule d'assurance souple et option de souscription future pour les médecins résidents

Communiquez avec votre conseiller à la vente de RBC Assurances pour de plus amples renseignements au sujet du Programme de réduction des primes pour étudiants.

Assureur : Compagnie d'assurance vie RBC

© / <sup>MC</sup> Marque(s) de commerce de la Banque Royale du Canada. Utilisée(s) sous licence.

† Toutes les autres marques de commerce appartiennent à leur propriétaire respectif.

VPS96728

83199 (10/2016) PDF seulement

N'importe qui peut subir une maladie grave ou une blessure sérieuse, à n'importe quel âge.

L'assurance maladies graves peut fournir aux étudiants et aux jeunes professionnels des fonds dont ils peuvent avoir besoin pour les aider à réduire leurs prêts ou d'autres dettes :

- Compléter l'assurance individuelle, collective ou d'association de protection du revenu existante.
- Attirer de nouveaux clients en offrant une protection contre les maladies graves aujourd'hui et une protection du revenu plus tard.

### Qu'offrons-nous ?

- Un choix de périodes de couverture – T10, T65, T75 :
  - Garantie d'assistance immédiate prévoyant le versement de 10 % de l'indemnité dans le cas de certaines maladies moins graves.
- Services d'assistance :
  - **Best Doctors**<sup>†</sup> – accès gratuit à des renseignements et à des services médicaux à travers le monde.
  - **Assistance à la vie quotidienne** – recherche personnalisée spécifique à l'affection de votre client pour l'aider à gérer ses activités quotidiennes.
  - **Approche holistique de la guérison** – accès au programme The Healing Journey (Le chemin de la guérison) grâce à une trousse gratuite qui aide votre client à faire face aux émotions extrêmes associées à une maladie grave.
- Garanties facultatives :
  - **Avenant Augmentation systématique des prestations** – garantit des augmentations futures des prestations.
  - **Avenant Exonération des primes en cas d'invalidité** – dispense le client du paiement des primes s'il est atteint d'invalidité.

### Quel en est le coût ?

Exemple 1	Exemple 2
Femme non fumeuse de 25 ans	Homme non fumeur de 30 ans
Assurance temporaire de 10 ans, irrévocable	Assurance temporaire jusqu'à 75 ans (prime nivelée), irrévocable
50 000 \$	50 000 \$
Aucune garantie facultative	Remboursement des primes au décès
Coût = 160 \$ par année ou moins de 15 \$ par mois	Coût = 408 \$ par année ou moins de 37 \$ par mois